

## GOUVERNEMENT WALLON

# Conflit d'intérêts au cabinet Di Antonio ?

**Des collaboratrices du ministre cdH Di Antonio ont reçu des subsides wallons pour la création d'une ASBL située à Dour dont il est le bourgmestre. Écolo réclame des explications.**

## ● Martial DUMONT

**C'**est une info de nos confrères du Vif : le cabinet de Carlo Di Antonio aurait versé 40 000 euros d'argent public (subsides wallons 2015 et 2016) à une ASBL privée fondée, notamment par deux membres du cabinet du ministre pour organiser sur le site du Festival de musique de Dour dont Carlo Di Antonio est propriétaire (et avec le soutien de la commune dont Carlo Di Antonio est bourgmestre en titre), un salon du Bien-être animal, une matière dont Carlo Di Antonio est le ministre.

Les réactions ne se sont pas fait attendre, notamment dans le chef d'Écolo qui, suspectant un véritable conflit d'intérêts, réclame des comptes rapides de la part de Di Antonio

Pour les Verts, les « *conflits permanents entre les différentes caquettes du Ministre* » et « *la confusion entre patrimoine public et privé* » sont un souci récurrent dans son chef.

En l'occurrence, le député Écolo Matthieu Daele pointe le fait que les subsides accordés sont orientés : « *L'ASBL organisatrice a établi son siège social à la même adresse que de nombreuses entreprises et associations de Carlo Di Antonio et fondée par deux membres du cabinet de Carlo Di Antonio* » note-il entre autres.

« *Nous sommes ici face à une collusion entre les intérêts privés, publics et politiques d'une seule et même personne : Carlo Di Antonio. Faut-il être inféodé à Carlo Di Antonio pour pouvoir obtenir des subsides de sa part ? Ces 40 000 € auraient-ils été octroyés si ce salon avait été organisé par d'autres personnes à un autre endroit, dans une autre commune, sans en faire l'invité d'honneur ? Pire : le Ministre vise-t-il à réaliser un bénéfice, direct ou par personne interposée, au travers des différents subsides et décisions ? Comment expliquer une telle confusion ?* » poursuit Matthieu Daele.

Écolo se demande également si le Ministre cdH est un Ministre wallon ou le Ministre de

Dour ?

## Tout pour Dour ?

Matthieu Daele se pose également des questions sur la cellule « relais mandataires et citoyens » du Cabinet Di Antonio... où a travaillé l'une des deux fondatrices du Salon du Bien-être animal.

« *Cette cellule semble également bien orientée vers une zone ciblée du Hainaut, tant dans sa composition que dans ses activités. D'où cette question légitime : cette cellule est-elle au service du candidat Carlo Di Antonio ou de la Wallonie ?* »

Le parlementaire estime aussi que les informations disponibles sur la composition du cabinet du Ministre sont très limitées. Pour Écolo, la transparence totale est pourtant nécessaire et sera exigée.

« *Nous demanderons à Carlo Di Antonio de venir s'expliquer au plus vite devant le Parlement, et de rendre des comptes lors de la prochaine séance plénière du Parlement de Wallonie,* » conclut Matthieu Daele. ■

## « Le siège social aurait dû être ailleurs »

**C**arlo Di Antonio le reconnaît d'emblée : « Cette ASBL a été créée il y a 3 ans. Avec le recul, après tout ce que nous avons vécu, oui, l'ASBL aurait sans doute dû mettre son siège social ailleurs qu'à Dour. C'eût été plus prudent. Et si c'était à refaire, je suis convaincu que les fondatrices auraient choisi un autre endroit ».

Cela dit, le ministre se défend de tout conflit d'intérêts.

« Les subsides qui ont été oc-

*troysés étaient connus par tous. Et vous savez, les sommes qui ont été attribuées ne sont pas énormes pour un salon comme celui qu'elles ont organisé. Et puis, elles n'ont strictement perçu aucun argent. Tout a servi à l'organisation : barrières, sono, etc. ».*

Et l'adresse douroise de l'ASBL où l'on retrouve d'autres sociétés dans lesquelles Di Antonio a des intérêts ?

« C'est une sorte d'hôtels d'entreprise » réplique le ministre.

*Il y a là un espace commun, des salles de réunion, qui servent à une quinzaine d'associations dont la société qui s'occupe effectivement du festival de Dour, mais dont plusieurs n'ont rien à voir avec moi. »*

Reste le lieu.

« Contrairement à ce qui a été écrit, le salon du Bien-être animal ne s'est pas déroulé sur le site de la Machine à feu qui accueille le festival de Dour mais bien au club d'athlétisme »

conclut Carlo Di Antonio. ■

**M. Dum.**